



# Association des Sciences du Langage

## CR Assemblée générale de l'ASL du 28 février 2020

\*

### **Malika Temmar ouvre l'AG à 17h, et commence par présenter le rapport moral :**

« Je vous propose de vous présenter le rapport moral de l'ASL au nom du bureau restreint (le bureau restreint est composé de : Marina Krylyschin, trésorière, Guy Achard-Bayle trésorier adjoint et de moi-même secrétaire générale adjointe). Normalement, il revient au président de le faire, mais depuis mai dernier (comme annoncé dans Buscila), Alain Rabatel a quitté le bureau pour des problèmes personnels, s'est ensuivie la démission de la secrétaire générale Aude Grezka.

Le bureau doit être renouvelé aujourd'hui et je voulais faire un bilan des deux années écoulées (car cette année il faut renouveler le bureau qui a été élu il y a deux ans).

Je souhaite commencer par des remerciements très vifs à Alain Rabatel en particulier, à Malory Leclère et à Aude Grezka qui ont quitté le bureau durant l'année écoulée.

Je vais donc essayer de faire le bilan des deux années écoulées, j'irai parfois un peu au-delà.

Un point sur Buscila : Buscila est le résultat d'un travail collectif au sein du bureau (restreint et élargi). Merci aux responsables des rubriques, au travail sur la maquette. Ce travail d'équipe s'est réduit à peu de personnes depuis le printemps dernier. Un merci particulier à Marina Krylyschin qui a permis la bonne livraison des derniers numéros.

Après plusieurs discussions dans le bureau, nous avons décidé de suspendre en 2019 l'envoi du Buscila court, extrait de Buscila avec l'éditorial et éventuellement quelques informations complémentaires à un public plus large que celui des adhérents (qui bénéficient eux du bulletin complet).

En 2019, nous avons mis en place la Newsletter de l'ASL, à la place de Buscila court. Le principe de cette Newsletter est de pouvoir réagir par rapport à des événements actuels. Trois numéros sont déjà sortis. Cet été, il a été question d'insérer dans la Newsletter de l'ASL des liens vers des archives audio de conférences ou cours de linguistiques.

### **Un point rapide sur le site de l'ASL :**

Le mandat d'Alain Rabatel a vu la refonte du site, qui a été menée à son terme, d'abord avec Aurélien Bernard, puis avec Laetitia Boiron qui a revu le graphisme du site, l'interface, l'actualité, la rubrique Colloques. Le site est aujourd'hui opérationnel, il est animé par Maximilien Guérin et certains

membres du bureau ont accès à l'administration du site ; comme moi par exemple, pour ce qui touche à l'annuaire.

Je passe maintenant aux activités de l'ASL en termes de rendez-vous scientifiques, d'animation de la recherche, comme on dirait aujourd'hui.

### **Tables rondes :**

Sous le mandat d'Alain Rabatel, le bureau a décidé de ne plus s'en tenir à la règle d'organiser une table ronde seulement les années sans colloque, considérant que nous avons besoin, plus que jamais, de débattre.

Pour rappel, depuis la table ronde de janvier 2015 autour du thème « Faire une thèse en SDL », les interventions et les échanges avec le public sont filmés et disponibles sur le site. En 2016, une table ronde a été consacrée à « La place des SDL dans l'édition » ; en 2017, la table ronde portait sur « La place des SDL dans la formation des enseignants ». Le débat a donné lieu à la publication d'un dossier sur « La question du prédicat » (dirigé par Alain Rabatel et Caroline Masseron) paru en décembre 2017 dans la revue *Pratiques* (en ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/3530>).

En 2018, la table ronde, a pris la forme d'une conférence débat (avec Laurence Rosier). Elle portait sur le titre : « La langue française serait-elle en danger de mort ? » Il a été question de féminisation, écriture inclusive, accord de proximité. Là encore, cette rencontre a donné lieu à une publication dans *Le Discours et la langue*, paru à l'automne 2019 (dossier présenté par A. Rabatel et L. Rosier). Cette livraison inclut le texte de la conférence donnée par Bernard Cerquiglini le jour de l'AG annuelle en janvier 2019.

- Sous la présidence d'Alain Rabatel, le bureau a décidé de ne plus s'en tenir au colloque bisannuel, mais d'élargir la perspective avec la mise en place ce que l'on appelé « les rencontres de l'ASL ». Depuis 2017, ces rencontres ont été lancées et elles peuvent avoir une forme variable (journée ou demi-journée d'études), être prises à l'initiative d'enseignants-chercheurs ou de doctorants, viser des objectifs différents (présentation, discussion de recherches en cours, de débouchés professionnels, etc.) dans un cadre qui rassemble chercheurs et étudiants qui n'appartiennent pas nécessairement au même laboratoire ou à la même université.

- Pour mémoire, une première rencontre s'était tenue le 20 janvier 2017 en Sorbonne autour du thème « Après des études en SDL, quels métiers ? » à l'initiative de Béatrice Turpin. Une deuxième rencontre de l'ASL a été organisée à Montpellier par Bertrand Verine et Souad El Fellah, avec l'aide du laboratoire Praxiling, le 29 janvier 2018 autour du thème : « Contextualisation ». En 2019, une rencontre a eu lieu à Lyon à l'initiative d'Olga Artyushkina (CEL/Lyon 3), Hugues Constantin de Chanay et Domitille Caillat (ICAR/Lyon 2 Aleksandra Nowakowska, (Praxiling, Montpellier 3) : ils ont organisé un colloque international du 3 au 7 juillet autour du thème : « Voix en dialogue. Hétérogénéité énonciative et discours en interaction. »

Le 15 octobre 2019, Guy Achard-Bayle s'est occupé de l'organisation d'une JE à Metz, journée avec le soutien du CREM. Cette JE portait sur une confrontation « SDL & SIC », autour de la question de l'interculturalité, de l'épistémologie et de la narration.

La journée s'est bien passée. L'équipe de doctorants de Guy Achard-Bayle a été très présente. Au niveau des contenus, il y a eu une belle confrontation des disciplines et Jacques Walter a fait une

belle synthèse de la journée à la fin. Le bureau restreint (Marina Krylyschin et moi-même) s'est déplacé pour officialiser la présence de l'ASL dans ces rencontres.

L'année 2019 a été marquée par le colloque bisannuel de l'ASL.

### **Quelques mots sur le colloque, qui est le 9ème colloque international de l'ASL :**

« Les Sciences du langage face aux défis de la disciplinarisation et de l'interdisciplinarité », s'est tenu à Paris 3, Sorbonne Nouvelle, le 29 novembre 2019.

Ce colloque cherchait à remettre sur la table la question du champ des SDL et interroger celui-ci par rapport à la question de la « disciplinarisation » et de « l'interdisciplinarité » :

Il s'agissait d'aborder ce questionnement sans s'en tenir à une approche interne (qui représenterait les différentes branches de la linguistique), mais en ouvrant cette question également au rapport qu'entretiennent les SDL à d'autres disciplines aussi bien connexes (humaines et sociales), qu'éloignées (comme les sciences de l'ingénieur), en interrogeant aussi les relations et les influences réciproques entre les SDL et les sciences dites exactes.

Ce colloque a réuni divers intervenants autour de questions qui préoccupent l'ASL depuis sa création. Il a attiré une assistance assez nombreuse, donné lieu à des interventions passionnantes et des débats riches. Les actes seront publiés, comme à chaque fois, chez Lambert-Lucas, éditeur attitré de l'ASL depuis plusieurs années maintenant. Nous allons solliciter la DGLF pour faire appel à des aides de financement à la publication.

Je quitte le versant animations scientifiques pour en terminer en évoquant deux derniers points :

a) Relation de l'ASL avec d'autres réseaux Le réseau des jeunes chercheurs en SDL  
Ces relations seront maintenues à l'avenir par Maximilien Guérin et Charlotte Danino qui sont dans le bureau élargi.

b) Bilan des adhérents

On compte un peu moins d'adhérents en 2019, il s'élève à 88, mais le chiffre des adhésions reste, à peu de choses près identique à celui des années précédentes, où l'ASL, comme d'autres associations, connaît une petite baisse de ses adhérents. Il reviendra au nouveau bureau de susciter les nouvelles adhésions pour 2020. »

### **Rapport financier 2019 – ASL**

La situation financière de l'ASL est plutôt bonne même si les abonnements restent stables. Cette santé financière a plusieurs raisons :

- La refonte du site de l'ASL ayant été réglée l'année passée, il ne nous reste qu'à régler les frais de son entretien, soit 120 euros/ans ;

**Association des Sciences du Langage, <http://www.assoc-asl.net/>, Siège social : case 7002, Université Paris-Diderot - Paris 7, 5-7 rue Watt, 75205 Paris cedex 13,**

** <https://www.facebook.com/AssocSciencesLangage>**

- Les frais engagés pour le colloque bisannuel 2019 ont été raisonnables ;
- La publication des actes de ce colloque concernera le budget de l'année prochaine ;
- Le nombre des adhésions est en léger retrait (des cotisations à 60 euros en rattrapage de l'année précédente explique probablement le montant des adhésions supérieur à celui de l'année passée, malgré l'érosion des adhésions).

Pour les autres postes de dépenses, les frais de fonctionnement de l'ASL restent équivalents par rapport à l'année précédente et devraient le rester.

En 2019, nous prévoyons que nos principales dépenses seront occasionnées par la publication des actes du colloque bisannuel de l'ASL. Nous demanderons, comme pour les actes du colloque ASL en 2017, des subventions auprès de la DGLF.

	Situation au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019
Compte courant	7873,53	9276,67
Compte épargne	(+80,77) 10850,89	(+81,38) 10932,27
<b>Total</b>	<b>18724,42</b>	<b>20 208,94</b>

#### Recettes (compte courant)

	2018	2019
Adhésions	100 adhérents pour 2018 2716,00	88 adhérents pour 2019 3018
DGLFLF (subvention)	2000,00	0
Abonnement Buscila Bibliothèque	40	0
<b>Total des recettes</b>	<b>4836,77</b>	<b>3018</b>

## Dépenses

	2018	2019
<b>POSTE</b> (Courrier et envoi Buscila)	3,80 Courrier : 0 Envoi Buscila : 3,80	0
<b>Pots</b> Pot AG 2018 Pot AG 2019	26,12	72,26
<b>COLLOQUE</b> Colloque 2017 et 2019	0	781
<b>Publication des Actes colloque</b>	2000,00	0
<b>Table ronde</b> Frais déplacements d'un intervenant	200,00	0
<b>Buscila (Impression)</b>	0	0
<b>Papeterie</b> fournitures, Tampon ASL impression plaquettes ASL	0	60
<b>Site internet</b> Hébergeur (frais changement) Refonte (suite)	74,24 1995,00	120
DILA Inscription au Journal officiel	0	0
<b>Frais bancaires impayés</b>	185,01	203,40 60
<b>Frais déplacement (bureau)</b>	255,00	318,20
<b>Total des dépenses</b>	<b>4739,17</b>	<b>1614,86</b>

### SOLDE

	Dépenses	Recettes	Solde
<b>2018</b>	4739,17	4836,77	97,60
<b>2019</b>	1614,86	3018	1403,86

## BUDGET PREVISIONNEL 2020

DEPENSES		RECETTES	
Frais d'impression	30	Adhésions	880
Frais envoi	15		
Papeterie et fournitures	15		
Site	120	Subvention DGLFLF	2000
Frais bancaires	200	Soutien Financier USIAS	500
	100		
Organisation Colloque	0		
Publication Actes du Colloque	2500		
Frais de déplacement	400		
<b>TOTAL</b>	<b>3380</b>		<b>3380</b>

*Bilans établis le 25 janvier 2020 pour l'ASL – Marina Krylyschin*



### ÉLECTION DU BUREAU

Aucune autre proposition n'ayant été reçue, la parole est ensuite donnée à Guy Achard-Bayle qui présente sa candidature à la présidence de l'ASL.

\*

### Déclaration de candidature à la présidence de l'ASL, lors de l'AG annuelle 2020

« Certes la démission au printemps dernier d'Alain Rabatel — que nous aurons l'occasion de remercier de nouveau (le Bureau restreint l'avait déjà fait à l'occasion du colloque bisannuel de novembre dernier) — nous a laissé-e-s désemparé-e-s. Mais comme Alain n'envisageait pas de se représenter à la présidence de l'ASL, sa succession était à l'OJ de cette AG annuelle.

Ainsi à la suite de discussions lors de réunions de bureau de l'année 2019, et après divers échanges avec des membres du bureau sortant, dont l'ex-président, j'ai décidé de poursuivre mes activités au sein et au bureau de l'ASL en présentant ma candidature à sa présidence.

**Association des Sciences du Langage, <http://www.assoc-asl.net/>, Siège social : case 7002, Université Paris-Diderot - Paris 7, 5-7 rue Watt, 75205 Paris cedex 13,**  
 <https://www.facebook.com/AssocSciencesLangage>

Je voudrais dire en quelques mots dans quel esprit j'envisage d'y poursuivre mes activités et particulièrement d'y exercer cette responsabilité.

Je le ferai en trois moments ou trois temps, du passé à l'avenir, même si ces moments ou ces temps sont destinés à se croiser ou se recouper.

Pour le passé, c'est-à-dire l'héritage et au passage l'hommage à Alain Rabatel tout d'abord, je voudrais rappeler les principes de notre association, qui sont l'illustration et la défense de la diversité des domaines et méthodes fondateurs de notre discipline, telle que celle-ci a été précisément « revue et (si l'on peut dire) corrigée » c'est-à-dire, élargie ou enrichie, de la linguistique aux SdL, en 1983 lors de la fondation de l'association. Ainsi, les domaines ou les champs ou l'empan de la discipline vont selon les statuts mêmes de l'association, de la recherche aux applications (nous en reparlerons à propos de l'organisation de futures JE).

Au-delà des relations internes ou intra-disciplinaires, un autre principe fondateur — suivant les termes mêmes des statuts — est de favoriser les contacts avec d'autres disciplines. Or l'ASL a clairement montré lors de ses derniers colloques, journées d'études et autres tables-rondes d'avant AG annuelle qu'elle a organisés ou parrainés, tout récemment encore en octobre et novembre 2019, qu'elle se souciait de défendre et illustrer ces principes fondateurs (je cite ici Alain Rabatel qui rappelait que « cette diversité une source de richesse si l'on n'oublie pas d'échanger pour penser le langage dans sa complexité »).

Comme je viens de le dire, lors des mandats précédents le Président et les membres du Bureau ont clairement montré par leur actions et leurs activités que l'ASL s'est pour ainsi dire spécialisée dans l'épistémologie intra- et interdisciplinaire des SdL et je compte bien avec le Bureau poursuivre ce programme ou cette politique (j'invite et j'incite à aller voir sur le site de l'ASL la liste des colloques et les extraits d'Actes qui vont avec : pour l'heure, les membres du Bureau restreint sortant sont engagés dans la publication des Actes 2019 qui je le rappelle portent sur les relations des SdL avec des disciplines voisines, mais aussi lointaines ; les futurs Bureau et président auront la tâche immédiate de mener à bien ce travail d'édition).

J'en suis arrivé ainsi aux recoupements ou croisements des divers temps que j'annonçais, et je poursuis dans ce sens car il est bien question aujourd'hui d'affirmer et de développer nos engagements : tant il est vrai que l'actualité de la vie ou de la politique scientifique nous confronte au moment présent, encore et davantage, à cette réalité qu'Alain Rabatel pointait ou dénonçait lors de la présentation de sa candidature en janvier 2012 :

« L'université et la recherche, qui ont subi de rudes attaques, fonctionnent (dysfonctionnent serait plus juste) selon une logique (qui) sape toute idée d'excellence pour tous. »

Menace d'une très grande actualité aujourd'hui si on se réfère aux propos, fin 2019, d'Antoine Petit, PDG du CNRS. Or l'ASL, on peut le vérifier sur la page d'accueil du site de l'association, s'est ainsi engagée dès décembre 2019 dans la lutte contre le projet de la loi dite LPPR... La lutte est en cours, l'association a pris en compte, et donc suivra cette actualité...

Je poursuis sur les dossiers du temps présent et j'en arrive à d'autres engagements auxquels l'actualité nous conduit ou nous contraint.

Notre président sortant faisait remarquer à la même époque, déjà, que dans le milieu scientifique ou le monde académique, « la place des SDL n'allait plus de soi ». On en a eu un exemple récent ces derniers mois avec la discussion menée par l'IG des Lettres sur la place de l'épreuve de « grammaire », l'épreuve dite précisément de « grammaire », au concours de recrutement des professeurs de Lettres. Il a été envisagé un temps de la faire tout simplement disparaître ; et s'il n'en est ou serait plus question aujourd'hui, la politique ministérielle serait bien de favoriser au concours

comme dans les classes la grammaire ou le retour à la grammaire au sens traditionnel ou scolaire du terme... L'apport des SdL ou de la science linguistique, côté recherche comme applications, semble ainsi écarté, et notre association est engagée par ce défi ou cette menace : le Bureau a déjà pris contact en décembre avec l'IG, mais aucune réponse n'a pour l'heure suivi. Il nous faut donc continuer de veiller à ce dossier d'actualité.

Je voudrais pour finir aborder des questions, des dossiers ou des défis d'une moins chaude actualité, qui nous engagent à plus long terme, et proposer diverses actions ou perspectives d'action que nous mènerions avec le nouveau Bureau.

Je vais en proposer cinq ou six, a priori distincts, mais qui me semblent pour la plupart aller dans un même sens, celui-là de la visibilité des SdL et la visibilité de notre ASL. J'emprunte ce terme de visibilité à notre Pdt sortant, et c'est encore un hommage que je lui rends au nom de tous et toutes ici, tant il est vrai qu'il a oeuvré avec ses différents Bureaux dans cette perspective, entre autres en instaurant les JE délocalisées de l'ASL et les conférences disons « grand public » qui ont précédé ces années passées nos AG annuelles : ainsi, la dernière, prononcée par Bernard Cerquiglini, sur la féminisation des noms de métier et l'Académie française, a trouvé un écho dans L'Express du 19/02/2019 [HYPERLINK https://www.lexpress.fr/culture/info-l-express-l-academie-francaise-se-resout-a-la-feminisation\\_2063017.html](https://www.lexpress.fr/culture/info-l-express-l-academie-francaise-se-resout-a-la-feminisation_2063017.html)

La visibilité des SdL :

1.1. Côté formation, se pose aujourd'hui ou désormais la question de la coexistence entre des mentions/spécialités de master différentes et pour tout dire concurrentes alors qu'elles relèvent d'un même champ disciplinaire et d'une même section du CNU.

1.2. Côté recherche : la tendance est aux « laboratoires d'excellence » et aux fusions où les EC de SdL rejoignent ou sont contraints de rejoindre des unités ou des équipes dominées par d'autres disciplines et sections CNU. Ainsi, si la fusion est un mouvement encouragé par les institutions, la veille et même la confrontation épistémologiques sont une nécessité de la part de notre association, de défense et illustration des SdL.

À côté de ces dossiers « de veille », et de combat, il y a des questions ou des perspectives disons plus pacifiques ou coopératives : qui relèvent de la politique de communication, des relations extérieures et donc doivent assurer, renforcer la visibilité de l'ASL.

2.1. Il faut continuer de s'engager dans la mise à jour du site, notamment en ce qui concerne l'annuaire des adhérent-e-s et des correspondant-e-s. Si je suis élu, je proposerai immédiatement au nouveau Bureau une liste de problèmes très ponctuels à résoudre et de décisions à prendre.

2.2. Un gros travail a été fait dans les mandats précédents en direction des doctorants et des JC : c'est également une action à suivre. Et pour compléter le point précédent, je dirais que la mise à jour du site concernant la rubrique « Bourses et postes » est pressante.

2.3. Il faut nous mettre à jour comme j'ai dit en 2.1, mais il nous faut aussi relancer nos réseaux en France comme à l'étranger. Côté « national », l'ASL a commencé à contacter des associations qui agissent dans la même champ que nous, mais dans un domaine plus spécifique, notamment la DLCE. L'idée est entre autres de proposer des adhésions combinées, mobiliser ou remobiliser l'esprit associatif. C'est donc un autre dossier à suivre et poursuivre.

2.4. Côté international, et à côté du réseau des correspondant-e-s, je propose que nous tissions un réseau nouveau entre associations, pour commencer à l'échelle européenne, où donc nos correspondant-e-s sont ou étaient multiples : pour ma part, je collabore déjà avec deux associations, une italienne, la DORIF, et une d'Europe centrale, Gallica, avec qui je m'engage à prendre immédiatement contact mais cette fois dans le sens d'une coopération associative.



Je termine sur cette proposition ou cet engagement de « visibilité internationale » : il me semble en effet que si nous devons poursuivre la plupart des actions entreprises par nos prédécesseurs, ma candidature pourrait ou devrait se distinguer par là : en mettant à profit et au service de l'ASL mon expérience à l'étranger, de l'étranger et avec nos collègues étrangers. »

Guy Achard-Bayle,  
À Paris (Sorbonne-Nouvelle Paris 3),  
Le 28 février 2020

**À l'issue de cette présentation de candidature, l'AG passe au vote :**

*Le renouvellement Bureau restreint* est voté à l'unanimité par les présents (et les 3 procurations déposées). Il est désormais composé comme suit :

Président : Guy Achard Bayle :  
Secrétaire générale : Malika Temmar  
Secrétaire générale adjointe : Marina Krylyschin  
Trésorière : Valérie Delaville  
Trésorier adjoint : Philippe Monneret

Après appel à volontaires, *le bureau élargi de l'ASL* est désormais composé de :

Patrick Charaudeau  
Deborah Caira  
Charlotte Danino  
Maximilien Guérin  
Malgorzata Jaskula  
Stavroula Katsiki  
Isabelle Laborde-Milaa  
Marie-Christine Lala  
Alise Lehmann

L'AG est close à 19h.